

jeudi 27 novembre 2025

SANTE

La Communauté urbaine et l'ARS Normandie poursuivent leur engagement pour une politique de santé territorialisée

La signature du nouveau Contrat Local de Santé 2025-2029 permet d'aller plus loin dans la mise en œuvre d'une politique de santé au plus près des besoins du territoire, en réduisant les inégalités sociales et territoriales de santé et en intégrant les acteurs locaux de la santé pour les 5 ans à venir.

PORTEUR UNE POLITIQUE CONJOINTE EN MATIERE DE SANTE

Fruit d'un travail de concertation avec les acteurs territoriaux de la santé, le Contrat Local de Santé (CLS) s'appuie sur un diagnostic partagé pour proposer des réponses adaptées aux réalités et aux besoins des territoires. C'est un outil stratégique et opérationnel de contractualisation au service d'une politique de santé territorialisée, qui permet de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, à travers le développement d'actions spécifiques sur le territoire : promotion de la santé, prévention, offre de soins et amélioration du cadre de vie, le tout dans une dynamique partenariale.

Il s'inscrit dans les priorités du Projet Régional de Santé 2023-2028 porté par l'Agence Régionale de Santé Normandie.

STRUCTURER L'ACTION TERRITORIALE EN MATIERE DE SANTE

Au regard de l'ambition du territoire et des priorités portées par l'Agence Régionale de Santé (ARS), le programme d'actions du Contrat Local de Santé s'articule autour de 3 axes:-

- **les parcours de santé et la lutte contre les inégalités d'accès aux soins** (améliorer les parcours de santé par l'attractivité des métiers et du territoire, renforcer l'accompagnement des plus vulnérables) ;
- **la santé mentale et le bien-être psychique** (contribuer au bien-être psychique tout au long de la vie, mieux repérer les troubles et lutter contre la stigmatisation) ;
- **l'environnement et des habitudes de vie favorables à la santé** (construire un territoire et promouvoir des habitudes de vie favorables à la santé).

S'ADAPTER AUX ENJEUX SPECIFIQUES DU TERRITOIRE

Ce contrat s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires, pour mettre en œuvre des réponses adaptées aux réalités, besoins et enjeux du territoire en matière de santé (profil socio-économique de la population, comportements à risques et vulnérabilités, santé mentale, inégalités d'accès aux soins...).



UN ENGAGEMENT COLLECTIF ET PARTENARIAL

A travers ce nouveau contrat les signataires (*la Région Normandie, le Département de Seine-Maritime, la Caisse primaire d'Assurance Maladie, la Caisse d'Allocations familiales, le Groupe Hospitalier du Havre et Sextant76*) et les partenaires non-signataires (*les communes du territoire, l'Education nationale, Planeth Patient, Nautilia, Normandie Pédiatrie, la Ligue contre le Cancer, la Mutualité Française, l'Association Vivre et Devenir, les bailleurs sociaux -Alcéane, Logéo, Habitat 76, Immobilière Basse Seine-, l'Association Havraise d'action et de promotion sociale (AHAPS), CHEERS, Terrapsy, l'Hôpital Privé de l'Estuaire, la Clinique des Ormeaux, l'Union régionale des professionnels de Santé -pharmacien-sages-femmes-, le Centre régional de coordination des dépistages des cancers, l'AURH, le Centre social AMISC, les Maisons de santé pluriprofessionnelles, ATMO, Promotion Santé Normandie, Observatoire régional de Santé Normandie, CEREMA, CARDERE, Dispositif d'appui à la coordination (DAC), AMUH, contrat de ville, AGIES, Maison de l'ado, Maison des femmes, Centre de santé sexuelle, LH Dentaire, projet territorial de santé mentale (PTSM)*) s'engagent à poursuivre et renforcer, de manière coordonnée sur le territoire, leurs engagements, actions et politiques publiques au service de la santé des habitants. Dans ce programme, les partenaires tiennent une place essentielle dans le déploiement du plan d'actions.

CONTACTS PRESSE

Sébastien VAU-RHAL - Le Havre Seine Métropole
sebastien.vau-rihal@Lehavremetro.fr – 06 79 03 65 05

Yohan LETERTRE – ARS Normandie
ars-normandie-presse@ars.sante.fr – 06 98 35 20 15

